Page 101. Exercice 63. Pourcentage de pourcentage.

Dans une entreprise, voici la répartition des 400 salariés selon la catégorie socio-professionnelle.

Cadres : 15 %

Employés : 25 %

Ouvriers : 40 %

Techniciens : 20 %

Par catégorie, les femmes représentent :

Cadres : 30 %

Employés : 40 %

Ouvriers : 25 %

Techniciens : 20 %

a. **Calcule le nombre de salariés de chaque catégorie socio-professionnelle.**

b. **Calcule le nombre de femmes de chaque catégorie socio-professionnelle.**

c. **Compare le nombre de femmes cadres et de femmes ouvrières avec leurs pourcentages dans leurs catégories socio-professionnelles.**

**Est-ce surprenant ?**